

RÉFLEXIONS DU PÈRE PIERRE MASTROPIETRO

à la suite des récents événements

Tant par le biais du journal *Le Royaume* que par celui du site de la Communauté de la Dame, sous la rubrique «*Au Royaume de l'Amour, dans la Vérité*», vous avez été informés des derniers développements concernant l'Oeuvre et la Communauté.

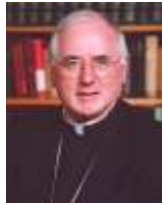
ÉTAPE ULTIME DU COMBAT FINAL... HEURE DE VÉRITÉ

Comme vous avez probablement pu le constater, les événements que nous vivons actuellement nous obligent à rompre la consigne du silence et de la patience donnée depuis tant d'années à tous les Chevaliers de Marie, car nous voici en l'étape ultime du combat final, alors que l'Oeuvre de Dieu est attaquée et méprisée en sa Servante qui, depuis la fondation de l'Armée de Marie à ce jour, n'a cherché qu'à demeurer fidèle au plan d'amour divin sur elle.

En cette heure de Vérité qui est aussi celle des choix, il nous faut, en tant que membres de la Communauté de la Dame, rendre compte de l'espérance qui est en nous et, par conséquent, avoir le courage du témoignage pour l'amour de la Vérité en prenant la défense de cette Oeuvre providentielle et de sa Fondatrice choisie par Dieu et par l'Immaculée en vue du renouvellement de l'Église et pour le rachat de l'humanité.

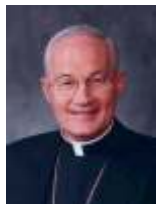
DIVERS FAITS...

Au cours des derniers mois, divers faits ont marqué le cheminement de l'Oeuvre et de la Communauté, afin de préparer la voie à l'inévitable issue finale du mandat de l'actuel Commissaire pontifical. Je me permets d'en souligner ici quelques-uns, dont celui des récentes lettres de S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j., aux Fils de Marie et, plus spécialement, celles adressées à Mère Paul-Marie ainsi qu'à M. Marc Bosquart. À ces missives s'ajoutent également toutes les conversations, rencontres et autres démarches du Commissaire au sujet des Fils de Marie.



S. Exc. Mgr Prendergast

Outre ces interventions officielles du Commissaire, on peut mentionner aussi l'étroite collaboration à son mandat de S. Ém. le Cardinal Marc Ouellet, tant par sa visite du 15 février 2005 aux confrères de la Communauté, au Centre de l'Immaculée à Québec, que par son message pastoral du 4 avril suivant concernant l'Armée de Marie.



S. Ém. Card. Ouellet

Puis, plus récemment encore, il convient de souligner le travail de S. Exc. Mgr Paul-André Durocher, évêque d'Alexandria-Cornwall, qui a prêté à son tour main-forte au Commissaire pontifical en adressant d'abord à chaque Fils de Marie travaillant dans son diocèse une ébauche de lettre pastorale concernant l'Oeuvre, laquelle lettre a vraisemblablement servi par la suite de canevas à la missive du Commissaire pontifical adres-



S. Exc. Mgr Durocher

sée dans les jours suivants à M. Marc Bosquart.

À cette ébauche de lettre de Mgr Durocher expédiée aux Fils de Marie s'ajoute aussi la formule d'engagement remise à ces derniers, lors de sa rencontre avec eux, le 16 mai 2005. Cet engagement était, à toutes fins pratiques, le même que celui adressé par le Commissaire à Marc, tous deux invitant leurs destinataires respectifs à signer un document dans lequel foi et désaveu se juxtaposent, mettant carrément en opposition la foi catholique et les éléments nouveaux apportés par Marc pour aider à la contemplation d'un mystère.

LA GUILLOTINE DU DÉSAVEU

Sans vouloir porter atteinte de quelque façon à la grâce d'état de ces deux prélats, je crois sincèrement qu'il aurait été un peu plus sage si, de part et d'autre, on avait su bien comprendre la pensée de l'auteur, et s'assurer au préalable d'avoir bien lu tous ses écrits, plutôt que de glaner ici et là quelques phrases ou quelques expressions fortes tirées hors de leur contexte, avant de faire tomber la guillotine du désaveu... Cela aurait peut-être évité au Commissaire et à Mgr Durocher de retenir *a priori* comme fausses des hypothèses qui, un jour, pourraient bien être définies comme vraies...

Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire ici d'ouvrir une autre parenthèse, celle-là à propos de la lettre du 4 avril 2005 de Mgr Prendergast aux Fils de Marie dans laquelle il demande à ces derniers de renoncer à de légitimes espaces de liberté, plus concrètement en cessant toute dévotion publique à la Dame de Tous les Peuples, à Spiri-Maria et ailleurs, avec le prétexte de la nécessité pour lui d'étudier la question et de chercher à approfondir les questions théologiques...

UN BESOIN SOUDAIN... UNE CHANCE UNIQUE... POUR MIEUX CONNAÎTRE...

Étonnant tout de même ce besoin soudain pour le Commissaire d'approfondir la réalité de l'Oeuvre, alors qu'il avait une chance unique de le faire à l'occasion de sa visite prolongée de 10 jours à la maison Marienthal au mois d'août 2004, à Lac-Échemin, alors que se déroulait au même moment, à Spiri-Maria, le triduum du 33^e anniversaire de fondation de l'Armée de Marie.

Sans vouloir porter de jugement sur la façon d'agir du Commissaire qui, de prime abord, a prétendu vouloir passer un peu de temps avec la Communauté «*pour mieux connaître les confrères et pour lire "Vie d'Amour"*», il est tout de même important de souligner ici certains faits qui parlent par eux-mêmes.

Le Commissaire avait été informé, lors de sa précédente visite à Lac-Échemin, que des cérémonies auraient lieu à Spiri-Maria, à la fin du mois d'août 2004. Compte tenu du fait qu'il venait officiellement à Lac-Échemin pour mieux connaître la réalité et les origines de l'Oeuvre et de la Communauté, et que les dates de son séjour coïncidaient parfaitement avec celles du Triduum, il aurait pu, et peut-être aussi dû, y participer, afin de voir de ses propres yeux ce qu'est en vérité toute la réalité de l'Armée de Marie et ainsi peut-être un peu mieux comprendre si, oui ou non, cela correspond à l'idée qu'on peut s'en faire à la seule lumière de dossiers ténébreux et dé-

vorables.

Dès son arrivée à Lac-Échemin, Mgr Prendergast s'est vu offrir par le Père Éric Roy, Supérieur général, la possibilité de participer officiellement à l'une ou l'autre des célébrations du Triduum ou encore, s'il préférerait conserver la discrétion sur sa présence à Spiri-Maria, de suivre tout simplement le déroulement de l'une ou l'autre cérémonie de son choix par le biais d'une télévision en circuit fermé, à l'insu et à l'abri des regards de tous.

UNE OPPORTUNITÉ... UNE AUTOMOBILE...

Malgré cette ouverture totale et cette opportunité unique, le Commissaire pontifical a préféré emprunter une automobile de la Communauté pour faire un voyage à des fins personnelles n'ayant aucun lien avec le but officiel de son séjour prolongé chez les Fils de Marie.

De plus, toujours pendant ce même séjour à Lac-Échemin, il a emprunté à nouveau une automobile des Fils de Marie, cette fois pour participer à la Messe dominicale en l'église paroissiale de Sainte-Germaine-de-Lac-Échemin, plutôt que de célébrer sa Messe à la chapelle de Marienthal, ou encore à Spiri-Maria... Étrange façon de mieux connaître l'Oeuvre et la Communauté...

AU CHAPITRE DE LA LECTURE...

Tout au long de cette visite mémorable, le Commissaire a été occupé tantôt à se promener dehors, tantôt à répondre à son courrier à l'ordinateur, et tantôt aussi à lire... À ce chapitre de la lecture, second motif officiel de son séjour parmi les Fils de Marie, l'un ou l'autre des confrères, candidement, s'est informé pour savoir où il en était dans son énorme travail de lecture. Après quelques jours de présence à Marienthal, il a répondu à un confrère qu'il a commencé, puis, à un autre, qu'il a presque terminé; enfin, avant son départ, il a dit au Père Serge Lépine, Supérieur local de la maison, qu'il n'a eu le temps, en fait, que de lire les huit premiers chapitres du tome I de *Vie d'Amour*...

Il convient de préciser également le fait que, avant de quitter Marienthal – à la lumière de sa lecture de *Vie d'Amour* –, le Commissaire dit au Père Serge qu'il y a quand même une chose qui l'interroge un peu, c'est-à-dire la notion de «*Co-Éternelle*»... «*Co-Éternelle, Monseigneur?*»... le Père Serge, un peu étonné, demande au Commissaire où il croit avoir trouvé semblable expression, d'autant plus qu'il a dit lui-même n'avoir à peu près rien lu de *Vie d'Amour*... Le Commissaire se reprend en disant que c'est plutôt en Marc Bosquart qu'il a trouvé cette expression...

Même s'il serait trop long de reprendre ici, un par un, tous les faits entourant les diverses lettres, rencontres ou interventions du Commissaire à l'endroit des Fils de Marie, il est toutefois intéressant de constater que son effort de discernement, depuis les débuts de son mandat à ce jour, suit son cours normal en vue de son issue finale. Espérons seulement que, à l'issue finale de son mandat, le Commissaire pontifical aura eu le temps d'approfondir un peu mieux les fruits et

les écrits de l'Oeuvre et, plus particulièrement, ceux de la Fondatrice, sans lesquels il est bien difficile de comprendre ce que sont en réalité les origines des Fils de Marie. Oui, espérons-le, en souhaitant aussi qu'il ne soit pas déjà trop tard...

EN COLLABORATION AVEC LE COMMISSAIRE PONTIFICAL... POUR JUSTIFIER LA NOTE DOCTRINALE...

Mais revenons maintenant au vif du sujet qui concerne les récentes interventions du Cardinal et celles de Mgr Durocher à l'endroit de l'Oeuvre et de la Communauté. Tous deux, en collaboration avec le Commissaire pontifical, ont saisi l'occasion d'une intervention écrite concernant l'Oeuvre de l'Armée de Marie pour désavouer celle-ci en appuyant, chacun personnellement et de façon officielle, la Note doctrinale publiée par la CECC en août 2001.

Soulignons aussi la grande similitude entre l'engagement exigé par Mgr Durocher des Fils de Marie et celui sollicité par le Commissaire auprès de M. Marc Bosquart. Ces deux gestes posés tout dernièrement et quasi simultanément démontrent bien le fait que, au fond et au-delà de toutes considérations de communion ou de profession de foi, l'unique but réel de la démarche est de justifier, par le biais de la liaison apostolique, les prises de position de la Note doctrinale publiée par la CECC, quels que soient les moyens nécessaires pour y arriver...

Dans ce cas, il serait beaucoup plus simple de reconnaître que le seul but du mandat de l'actuel Commissaire pontifical n'est que de faire accepter sans condition ni compromis une Note doctrinale – aussi grosse, aussi fautive, aussi injustifiée soit-elle –, sans égard aux conséquences funestes qui peuvent en découler, pourvu que l'image de ceux qui l'ont déterminée soit sauvegardée à tout prix...

SOUSCRIRE, RENIER, CONDAMNER...

Pour un Fils de Marie, souscrire à un engagement tel que formulé par Mgr Durocher équivaldrait à renier l'origine mystique de l'Oeuvre de Dieu qu'est l'Armée de Marie et, par le fait même, à condamner, à la place des autorités en cause, une Servante de Dieu authentique, sur la base d'accusations fausses et mensongères pour lesquelles les inspireurs eux-mêmes, toujours cachés, n'osent pas s'avancer, par peur de devoir personnellement se confronter à la lumière du jour, et d'avoir ainsi à porter eux-mêmes la responsabilité d'une situation qu'ils ont créée en combattant une Oeuvre de Dieu.

Même s'il y avait encore tant de choses à dire à propos des récentes manoeuvres tout aussi regrettables que préjudiciables de la part de certaines autorités impliquées dans le dossier des Fils de Marie – lesquelles ont, à toutes fins pratiques, complété la trame de fond sur laquelle s'écrit progressivement et inexorablement le libellé de leur condamnation finale –, il convient de nous arrêter ici dans cette énumération des faits, pour mieux nous resituer par rapport à ce que nous aurons à vivre dans un avenir rapproché.

UN DÉPART PROCHAIN DES FILS DE MARIE ANNONCÉ PUIS DEVANCÉ

Concrètement, devant l'impossibilité morale pour les Fils de Marie qui oeuvrent dans le diocèse d'Alexandria-



P. Serge Lépine

Cornwall de souscrire à l'engagement sans appel que Mgr Durocher leur a imposé de signer dans un délai de six jours – à défaut de quoi ceux-ci doivent quitter le diocèse au plus tard le 30 juin



P. Éric Roy

2005 – le Supérieur général, le Père Éric Roy, et les confrères concernés, le Père Luc Beaudette, le Père Daniel Gauthier et le Père Gilles Devaux, n'ont pas eu d'autre choix que celui de mettre un terme



P. Luc Beaudette



P. Daniel Gauthier



P. Gilles Devaux

au service pastoral de la Communauté, après dix années de présence et de dévouement généreux. Mgr Durocher, de son côté, ayant pris acte de cette décision, a fait paraître dans le quotidien local de Cornwall *Standard Freeholder*, ainsi que dans l'*Ottawa Citizen* du 27 mai 2005, une déclaration de presse annonçant officiellement le départ prochain des Fils de Marie du dio-

cèse. De plus, hier après-midi, soit le samedi 28 mai, Mgr Durocher a téléphoné au Père Gilles Devaux pour lui communiquer sa décision prise après consultation, et pour le bien de toutes les parties, de devancer la date du départ des Fils de Marie du diocèse au 1^{er} juin 2005.

Et je voudrais annoncer encore en primeur: nous avons su quelques minutes avant le début de la cérémonie de cet après-midi (29 mai) que la lettre pastorale de Mgr Durocher à tous ses diocésains a été rendue publique sur Internet, aussi bien en français qu'en anglais, sur le site de son diocèse.

Sans malice ni ironie, je pense qu'il est quand même un peu étonnant que Mgr ait recouru à ce moyen médiatique pour communiquer pareille information, d'autant plus qu'il a fait lui-même interdire à toutes les écoles primaires et secondaires catholiques de son diocèse l'accès au site de la Communauté de la Dame. J'aurais pu passer cette information sous silence, mais, étant donné les circonstances, j'ai pensé que ça valait quand même la peine de le mentionner.

DE L'ACTION CONCERTÉE, L'ÉTAU VA SE REFERMER

Dans la foulée de cet événement – et ce, en dépit du fait que Mgr Duro-

cher ait lui-même reconnu que les Fils de Marie oeuvrant dans son diocèse n'ont jamais, à ce jour, enseigné quelque point ou éclairage nouveau que ce soit apporté par Marc, bien qu'il eût été, jusqu'à preuve du contraire, tout à fait légitime de le faire –, compte tenu du fait que Mgr Prendergast a, lui aussi, adressé une requête à Marc afin de signer une déclaration similaire, il est à prévoir que, de l'action concertée du Commissaire et des autres autorités ecclésiastiques qui l'appuient actuellement dans sa démarche, l'étau de son mandat en vue d'une éventuelle condamnation officielle va se refermer toujours davantage sur l'Oeuvre, sur la Fondatrice et sur la Communauté.

UNE HEUREUSE PERMISSION DIVINE

Mais ce qui, humainement, apparaît en ce moment comme le pire et le plus irrévocable désaveu d'une fondatrice et d'une Oeuvre de Dieu de la part non seulement d'un Commissaire, mais aussi d'une Conférence épiscopale entière, est, en fait, une heureuse permission divine; car, dans la mesure où la pierre méprisée par les hommes est choisie par Dieu, c'est Dieu Lui-même qui, en fait, protège Son Oeuvre en la mettant à part et qui, dans le secret, prépare à Sa manière l'éclosion spirituelle du rayonnement marial de la Communauté de la Dame pour l'Heure

du renouvellement et du mystique passage de l'Église de Pierre en l'Église de Jean.

Rendons grâce à Dieu-Trinité et à l'Immaculée Trinité pour le don de la foi en Leur Oeuvre d'Amour pour notre temps. Remercions la Servante d'avoir accepté de tout souffrir par amour pour Dieu, afin qu'il y ait le plus grand nombre d'âmes dans son beau Ciel. Oui, merci à la Dame de porter, seule, jusqu'à la fin, la Croix de la Co-Rédemption, par laquelle l'humanité est rachetée et l'Oeuvre de salut parachève dans l'Amour.

À l'aube des temps nouveaux, que pourrions-nous ajouter encore, sinon notre silence adorateur, reconnaissant et émerveillé pour la plénitude de «grâce, rédemption et paix» que Dieu, par la Dame, dans l'unique Esprit Véritable, répand sur chacun de nous, en vue du Royaume qui vient et qui, en fait, est déjà commencé.

En terminant, nous reproduisons l'engagement de fidélité à l'Église que Mgr Durocher voulait obliger les Fils de Marie oeuvrant à Cornwall à signer. Cette déclaration qui, en fait, n'était qu'une alternance de définitions de foi et de rejets de Marc est suivie de la réponse du Père Éric Roy et des confrères concernés.

29 mai 2005 P. Pierre Mastropietro

Engagement de fidélité à la doctrine de l'Église catholique sur certains points mis en doute par M. Marc Bosquart

Avec le Pape Eugène IV, je crois et j'affirme qu'il y a «un seul vrai Dieu, tout-puissant, immuable et éternel, Père, Fils et Saint Esprit, un dans son essence, trine dans ses personnes.»

Avec le quatrième Concile du Latran, je crois et j'affirme que: «il existe une seule réalité suprême, incompréhensible et ineffable, qui est véritablement Père, Fils et Saint Esprit, trois Personnes ensemble et chacune d'elles en particulier. En conséquence, il n'y a en Dieu qu'une Trinité, non une quaternité, parce que chacune de ces Personnes est cette réalité, c'est-à-dire la substance, l'essence ou la nature divine. Elle seule est le principe de toutes choses: en dehors d'elle, il n'y a rien d'autre.»

Je rejette donc la proposition de Marc Bosquart selon laquelle il existerait une «Immaculée... co-éternelle à Dieu» qui serait la «divine Épouse de Dieu.»

A fortiori, je rejette la proposition selon laquelle Dieu serait une «Quaternité, dans laquelle, en plus du Père, du Fils et de l'Esprit, figurent également Marie-la-Divine et sa Fille Marie-Paule.»

Comme cette Immaculée co-éternelle n'existe pas, je rejette également la proposition selon laquelle l'Immaculée serait «incarnée jadis en Marie, Mère de Jésus-Christ Rédempteur» et qu'elle serait aujourd'hui «réincarnée en Marie-Paule en vue de la Co-Rédemption de l'humanité.»

Avec le Symbole de Nicée-Constantinople, je crois et j'affirme au sujet du Fils unique du Père que «par Lui, tout a été fait.»

Avec le quatrième Concile du Latran, je crois et j'affirme que: «[Dieu – Père, Fils et Esprit –] est le principe unique de toutes choses, créateur de toutes... qui, par sa force toute-puissante, a tout ensemble, dès le commencement du temps, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre.»

Je rejette donc la proposition de Marc Bosquart selon laquelle Dieu aurait «fécondé l'Immaculée-Co-Créatrice» de même que la proposition que celle-ci aurait «donné naissance» à l'univers.

Avec le Concile de Trente, je rejette toute proposition selon laquelle «l'homme peut être justifié devant Dieu par ses propres oeuvres.»

Je rejette donc la proposition de Marc Bosquart selon laquelle Marie-Paule Giguère «se sanctifie donc autant qu'Il [Jésus] s'est sanctifié.»

Avec le Concile de Trente, je crois et j'affirme que «par la consécration du pain et du vin s'opère le changement de toute la substance du pain en la substance du corps du Christ notre Seigneur et de toute la substance du vin en la substance de son sang.»

Je rejette donc la proposition de Marc Bosquart selon laquelle «La Co-Rédemptrice... opère sur Elle-même une véritable transsubstantiation. Elle opère sur Elle-même le sacrifice eucharistique... Elle rejoint le «Christ-Homme» dans le monde eucharistique. Ils y sont deux désormais, mais il n'y a toujours qu'une Eucharistie.»

Enfin, suivant les normes établies par le Pape Jean-Paul II dans le motu proprio *Apostolos Suos*, je reconnais que la note doctrinale de la CÉCC au sujet de l'Armée de Marie fait partie du «magistère authentique» des évêques, auquel «les fidèles sont tenus d'adhérer avec une révérence religieuse de l'esprit.»

Signé: _____

À _____ en ce _____ (réduction à 80%)

19 mai 2005

Son Excellence Mgr Paul-André Durocher
Évêque du diocèse Alexandria-Cornwall
220, chemin Montréal
C.P. 1388
Cornwall, Ontario K6H 5V4

Excellence,

Depuis près de dix ans, nous oeuvrons au diocèse, soit dans un ministère stable ou de remplacement, soit dans les paroisses, les écoles, tant du côté anglophone que du côté francophone. Cela a toujours été pour chacun une expérience enrichissante. Nous sommes par contre attristés aujourd'hui qu'une fois de plus l'Église, cette fois-ci par vous, rejette ce que Dieu veut lui donner: l'Oeuvre de la Communauté de la Dame de tous les Peuples et tout le mystère d'Amour qui s'y rattache.


Par la présente, et tel qu'il a été demandé, nous venons aujourd'hui donner suite à la rencontre du lundi 16 mai dernier au cours de laquelle vous nous avez présenté un Engagement de fidélité à la doctrine de l'Église catholique à signer; sans quoi l'entente, entre le diocèse d'Alexandria-Cornwall et les Fils de Marie ne pourrait être renouvelée et aucun ministère nous être confié.

Comme nous vous l'avons dit à plusieurs reprises, dans le ministère confié aux Fils de Marie par le diocèse, nous avons toujours enseigné, prêché et observé tous les enseignements et prescriptions de l'Église catholique sans en rejeter un seul. Les paroissiens qui nous ont entendus pourraient facilement en témoigner, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait dans le passé. De plus, les hypothèses de Marc Bosquart n'ont jamais fait partie de notre enseignement dans ce même ministère, comme vous étiez, Monseigneur, forcé de l'admettre vous-même au cours de la discussion.

D'autre part, il nous est absolument impossible de rejeter ou de renier le mystère de l'expérience mystique de notre Fondatrice qui, devant nous, se réalise depuis plusieurs années et même encore actuellement. C'est un héritage précieux que nous avons reçu et, en conscience, nous n'avons d'autres choix que de continuer à témoigner, devant vous et devant toute l'Église, de l'authenticité de cette expérience mystique. En effet, nous engager à signer quoi que ce soit, qui pourrait mettre des limites à la possibilité de l'action de Dieu et à la réalisation de son plan d'amour, est pour nous inconcevable.

Nous acceptons donc le fait que, le 30 juin prochain, vous ne vouliez pas renouveler l'entente avec les Fils de Marie, c'est votre droit. Aussi, nous vous prions de prendre note, par la présente, que nous cesserons le ministère confié dans le diocèse et quitterons les presbytères des paroisses Sainte-Marguerite-d'Écosse et Saint-Félix-de-Valois au plus tard à cette même date du 30 juin 2005. Quant à nous, nous restons pleinement sereins et mettons notre confiance en Dieu-Trinité et Marie-Immaculée!

Puisse, aujourd'hui et pour toujours, Marie-Immaculée, notre Mère, régner en nos coeurs, afin de voir un jour triompher Son Coeur, comme Elle l'a promis!


Père Luc Beaudette, o.F.M.
Sacerdote local


Père Éric Roy, o.F.M.
Supérieur général


Père Gilles Devaux, o.F.M.


Père Daniel Gauthier, o.F.M.

c.c. à qui de droit

(réduction à 83%)